



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR)

ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS MADAGASCAR

Direction: Benoît Thierry, Chargé de Programme FIDA
Rédaction:

Marlène CAPO-CHICHI – Institut Supérieur Technique d'Outre Mer
Octobre 2008

Réalisations agricoles du PPRR dans la Région d'Analanjirofo

La ville de Toamasina est la deuxième grande ville après Tananarive. Le développement de son port maritime fait d'elle la capitale de la région Est de Madagascar. Et avant les liaisons aériennes, ce port était un carrefour vital de l'océan Indien. Aujourd'hui, ce port sert surtout à l'exportation des produits de rente à savoir : vanille, café et autres fruits et épices tropicaux tel que le litchi ou le girofle. Ces spéculations sont prioritairement produites au détriment des cultures vivrières qui sont pour la plupart importées des autres villes voisines telle que Tananarive.

En effet, la concentration dans cette zone, des produits de rente ne date pas d'aujourd'hui. La colonisation y a joué un rôle en spécialisant les régions de Madagascar pour des productions données en fonction des potentialités ou pour diverses raisons. Ainsi, les régions des hauts plateaux cultivent en majorité des fruits plus ou moins tempérés comme la fraise car le climat le permet. Si Tamatave produit essentiellement des spéculations de rente, c'est à cause de la proximité de la côte et des possibilités d'export qu'offre cette zone. Par ailleurs, il faut reconnaître que c'est une zone de forte pluviométrie soit (3500 mm d'eau en moyenne par an) et donc favorable à l'agriculture. Autrefois, le café, la banane dessert (Cavendish) ou le girofle assurait un certain revenu aux producteurs. Ces derniers ont été habitués et ont produits ces cultures depuis des décennies. Aujourd'hui, à cause la fluctuation des cours et surtout à cause d'autres pays qui ont excellé dans ces différentes productions à part la vanille,

ces dites cultures sont difficilement rentables. Mais les paysans n'ayant appris à faire que cela ont du mal à se détacher de ces cultures. Alors la tendance depuis plus de 30 ans est de continuer ces productions mais aussi d'avoir un petit espace pour produire le riz qui est l'aliment principal et qui se consomme trois fois par jour à Madagascar. Les autres cultures vivrières proviennent des régions environnantes. Au cours des années, avec l'accroissement de la population et la multiplication des crises alimentaires, les parcelles se sont morcelées de plus en plus. Ainsi, 90 % des exploitations actuelles ont une taille de moins d'un hectare. Par ailleurs, les techniques culturales et les outils utilisés ne sont pas les plus performantes. Cela explique les faibles quantités produites et la pauvreté qui ne cesse de s'accroître dans ces zones. En outre, la fréquence des cyclones dans cette partie de l'île ne permet pas des installations durables. C'est donc un éternel recommencement chaque année. Et cet aspect des choses n'encourage pas non plus les paysans à s'investir beaucoup plus. D'autre part, il existe certaines cultures comme le café, le girofle ou poivrier dont les plantations vieillissent et qui ne sont pas renouvelés. Le palmier à huile par exemple est en voie de disparition. Et le matériel végétal vieillissant, les productions chutent. Le PPRR, Projet de Promotion de Revenus Ruraux a donc été mise en place via le FIDA pour soutenir les actions du gouvernement malgache dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. En effet, ce programme aide et soutient les producteurs de Tamatave depuis 4 ans. Il prend fin en 2012 et vient de lancer sa 2^e phase. Ce rapport présente les actions du PPRR au niveau agricole dans la région Nord de Tamatave.

1. Développement des pôles

La région Est de Madagascar est divisée en deux zones : Analanjirifo (au nord) et Atsinanana (au sud). Durant la première phase du projet, les activités de développement du projet ont été effectuées dans la région d'Analanjirifo plus précisément dans 7 pôles. Ainsi, plusieurs Fonkontany (regroupements de villages) dans chacun des 7 pôles ont accueilli les actions du projet. Le nombre de ces Fonkontany vont être augmenté au cours de la 2^e phase mais le projet va également s'étendre dans la zone Sud. D'ailleurs trois pôles sont déjà retenus.

Le choix des zones d'intervention se fait par le PPRR mais est validé par le CRO (Comité régional d'orientation). Ce choix est basé sur une étude préalable de 4 phases à savoir :

- Une étude d'info-communication
- Une étude de pré-faisabilité
- Une étude de faisabilité
- Et une signature de convention entre les communes, les opérateurs économiques et le projet.

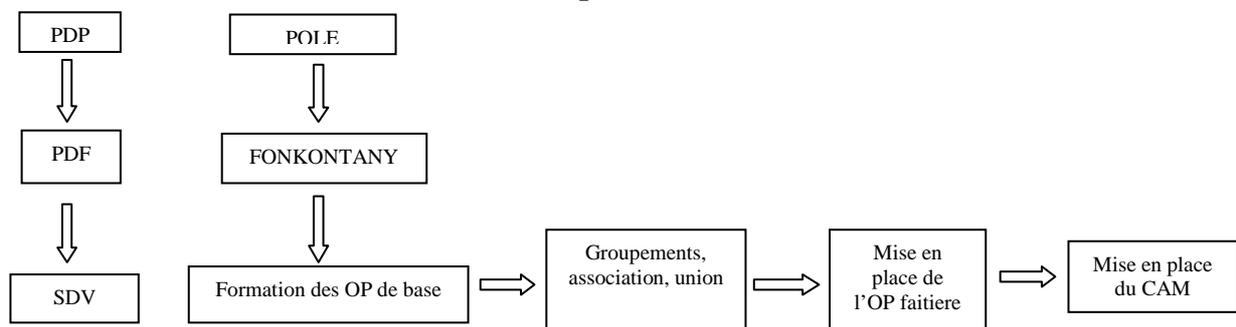
L'identification des pôles se basent sur les potentialités à développer dans chaque zone, de la vulnérabilité de ses zones et de l'intérêt des concernés vis-à-vis du programme. Après l'accord du CRO, les autorités en charge de ses localités informent les communes des interventions possibles du PPRR. Ces derniers avec l'aide du PPRR s'organisent pour mettre en place un Comité de développement du pôle (CDP). Cette structure avec l'aide de la cellule OA/GL/OP (du PPRR) réalise le Plan de Développement du Pôle (PDP) et ensuite les PDF (Plan de Développement du Fonkontany). Chaque fonkontany est composé de plusieurs villages. Le nombre de fonkontany évolue en fonction des années mais il est au départ de 4 pour chaque pôle. Au total 28 Plans de Développement de Fonkontany ont été élaborés mais il existe un PDP (Plan de développement du pôle) par pôle donc 7 PDP. L'UGP (Unité de Gestion du Pôle) qui est aussi l'équipe du PPRR choisit les spéculations à développer en tant

que filière ou AGR (Activité Génératrice de Revenus qui est secondaire par rapport à l'activité principale du pôle qui est une filière donnée).

1.1. Structuration du monde rural

C'est la Composante 2 du PPRR qui s'occupe de la structuration du monde rurale. Ainsi, à divers niveaux et selon les interventions, les communautés bénéficient d'une réorganisation. La création des organisations paysannes (OP) est fonction des activités à développer. En effet, les producteurs sont regroupés sur la base de l'existence d'un marché ou de la détermination d'un marché potentielle. Cela peut se faire aussi en fonction des activités choisies par les producteurs eux même. Le PPRR a mis en place pour cela des OA GL/OP c'est-à-dire des Organismes d'Appui et de Gouvernance Locale des OP. En effet les associations ou groupements sont identifiés ou créés et inventoriés. Elles sont par la suite restructurées en organisations paysannes (OP) de base puis regroupés sous une Structure de Développement du Village (SDV). Les SDV regroupés dans un fonkontany réfléchissent aux problèmes et contraintes rencontrés par le fonkontany et élabore le PDF (Plan de Développement du Fonkontany). Enfin une Organisation Paysanne Faitière (OPf) ou coopérative est mise en place. Elle regroupe des décideurs des OP de différents fonkontany. C'est au sein de la OPf qu'est choisis les membres devant diriger et gérer toutes les activités autour du CAM (Centre d'Accès au Marché). Le CAM est une structure qui assure la commercialisation des productions agricoles d'un pôle donnée. En effet la coopérative dispose d'un président et d'un conseil d'administration (CA) qui gère la CAM comme une entreprise. Le schéma 1 présente le processus de mise en place d'un CAM.

Schéma 1 : Formation des OP et mise en place de la structure du CAM



Les groupements formés ont permis en général de regrouper des personnes exerçant la même activité mais qui ne se concertaient pas pourtant ou de formaliser l'existence de certains groupements jusque là informels. Cela a pu favoriser également la naissance des idées et propositions car les microprojets ne s'adressent pas individuellement aux bénéficiaires. Par ailleurs, cette initiative a surtout permis de prioriser des actions à mettre en œuvre au niveau de chaque pôle par les bénéficiaires eux même et donc à solliciter tous les groupes. Cette forme d'action évite les cas où certains bénéficiaires (surtout ceux dont les préoccupations ne sont pas prises en compte) s'écartent des activités car ici la décision émane des besoins prioritaires du groupe. Il est évident donc qu'il y a des discussions avant la prise des décisions. En outre, une réelle participation de leur part est plus envisageable dans ce cas de figure.

Au total 321 Organisations Paysannes (OP) et 8 Unions de producteurs sont fonctionnelles dans la région d'Analanjirifo. De 2005 à 2007, le nombre d'OP informelles est passé de plus de 80 % à moins de 39 %. La proportion de femmes dans les OP a connu une hausse de 33 % à 47 %.

Par ailleurs, les responsables de ces structures ont bénéficiés de formation sur différents thèmes :

- base opérationnelle d'une OP, d'une structure faitière
- organisations relationnelles des structures paysannes, prise de responsabilité des OP
- gestion organisationnelle d'une coopérative faitière

En plus, l'OA apporte son appui quand à la gestion associative et dans l'organisation et le fonctionnement interne des OP. Dans certains pôles, il y a eu des alphabétisations car c'est indispensable pour la pérennité des différents systèmes et surtout pour leur gestion car ces structures doivent pouvoir retrouver une autonomie après le projet. En 2006, dans les pôles de Maningory et Iazafo, 241 personnes ont été alphabétisés dont 63 % de femmes.

1.2. Sensibilisation et vulgarisation

Les producteurs tiennent à leur habitude et justifient parfaitement leur choix de production. Ainsi, toute modification dans leur pratique cultural ne peut s'obtenir aussi simplement qu'on le pense. Des agents de terrains formés pour cela sont donc intervenus à la demande du PPRR pour expliquer le bien fondée des actions et surtout les différences ou changement à introduire dans les pratiques afin d'escompter de meilleurs résultats. Ainsi plusieurs réunions ont eu lieu au niveau des pôles. Ces réunions ont permis spécialement de sensibiliser les producteurs à l'adoption des nouvelles méthodes et à permettre parfois la signature de consentement. Après les sensibilisations et vulgarisation en fonction des spéculations et des zones de production, il y a eu des formations.

Ce sont les OP bénéficiaires ou non de microprojets qui ont profité des conseils agricoles. Au total, 16 techniciens ont été recrutés notamment grâce au ONG de la place et encadrer par 2 superviseurs, relevant directement de l'autorité de l'UGP pour intervenir dans les 7 pôles (maintenant 8 pôles car un nouveau a été crée dans la région d'Analanjirofo). Au départ l'appui à la production était focalisé sur les filières choisies pour approvisionner les CAM mais a pu être élargi plus tard. Les CA sont polyvalents et interviennent dans toutes les acticités mais ont néanmoins leur spécialisation. En ce qui concerne le nombre de microprojets, il varie selon l'ancienneté du pôle. Durant la première phase il a été crée 4 microprojets par fonkontany et par année. Et chaque microprojet est composé de 5 à 10 membres. Etant donné que les CA encadrent aussi les autres groupements ne bénéficiant pas de microprojets, le nombre de personnes encadrés peut atteindre parfois 205. Ainsi, chaque groupement ou microprojet bénéficie un itinéraire par quinzaine, c'est-à-dire qu'un CA passe deux fois par mois dans un groupement. Les conseillers Agricoles ont été spécialisés dans différentes spéculations en fonction de leur pôle d'intervention à savoir :

- Apiculture et piment dans les pôles de Maningory, Vohilengo et Manantsatrana
- Riz et maïs dans les pôles d'Iazafo et Anjanhambe puis
- Pêche et apiculture dans les pôles Sonierana et Monompana.

Pour faciliter la tâche aux CA, pérenniser le système et étendre les connaissances, des paysans vulgarisateurs ont été choisis ; soit 43 pour les 7 pôles et ont suivis des formations auprès des conseillers agricoles. Ils devront normalement prendre la relève dès la fin des actions du projet pour diffuser les nouvelles techniques.

Ces paysans vulgarisateurs ont reçu des formations dans plusieurs spécialités et majoritairement dans les cultures maraichères soit 72 % alors que pour les premières filières identifiés par le PPRR, il y a eu moins de paysans formés. Cela montre qu'ils ont perçu l'intérêt de cette activité. En effet les légumes consommés à Tamatave proviennent pour la plupart des régions environnantes comme Antsirabe (zone de production maraichère au sud de

Tanatarive) et d'Ambatondrazabe (une province de Tamatave située vers les hauts plateaux.) Etant donné que c'est une production qui permet des rentrées fréquentes d'argent et que le marché existe et est de plus en plus croissant, le projet a décidé d'appuyer ses cultures. Et apparemment, les producteurs en sont maintenant conscients.

Le nombre de paysans vulgarisateurs varie beaucoup en fonction des pôles ; par exemple 7 pour Maningory et 2 seulement pour Monompana.

1.3. La question foncière

En dehors de l'appui financier du PPRR pour la conception et la rédaction des textes appliqués actuellement dans le domaine foncier, il a été initié, toujours en collaboration avec le PNF (Politique National Foncière) un dispositif de gestion foncière décentralisé. Ainsi, un guichet foncier « papier » a été mis en place à Maningory et est opérationnel. Par ailleurs un CRIF (Centre de Ressources et d'Information sur le Foncier) est fonctionnel à Fénériver-Est mais le PLOF géré par le CRIF étant endommagé, il y a eu seulement des images de 3 fonkontany sur les 4 dans la région de Maningory. Aussi, 42 certificats fonciers ont été délivrés pour 32, 36 ha. En effet, la révision des textes a pu mettre fin au principe de domanialité et reconnaît les occupations non régularisées comme propriétés privées non titrées. Le guichet foncier a pu avoir l'autorisation de reconnaître les droits sur les terrains ayant un statut de propriétés privées non titrées et surtout de délivrer des certificats fonciers. En effet les occupants actuels des terres des zones rurales sont les producteurs installés depuis plusieurs générations. Ils ne sont pas pour la plupart lettrés et ne possèdent pas de titre de propriété. C'est dans le souci de ne pas les voir déposséder de leurs biens que le PPRR s'investit ainsi dans le foncier. Par ailleurs, avoir un titre foncier est sécurisant pour tout investissement sur ces terres.

De plus, 3 organismes publics de coopération Intercommunal (OCPI) sont mis en place et sont appuyés dans les régions de Fénériver-Est, Vavatenina et Soanierana ivongo)

Le PPRR a aussi financé le DRDR (Direction Régional du Développement Rural) pour la finalisation de l'opération cadastrale menée dans le périmètre irrigué de la zone de Manjorozororo (Commune de Maningory). L'opération a pris en charge les frais relatifs à la sécurisation foncière et les contributions des communautés sont quasi-nulles.

En ce qui concerne les infrastructures socio collectives, de désenclavement et les aménagements hydro agricoles, ils seront développés dans une autre étude. Mais il est important de reconnaître l'utilité des pistes et sentiers dans la facilitation des déplacements aussi bien pour les produits agricoles que pour les personnes.

2. Appui aux filières

2.1 Microprojets subventionnés

Les pôles qui bénéficient des actions du PPRR sont mis au courant par la commune et l'UGP (Unité de Gestion du Pôle). Ensuite, les OP de la localité formulent leurs requêtes qu'ils adressent au PPRR. Le PPRR utilise une approche participative en étudiant que les requêtes émanant des bénéficiaires et surtout pour garantir des résultats. L'unité de gestion du PPRR est constituée de plusieurs départements qui étudient et valident ou non les propositions faites. En effet les requêtes ne sont pas toujours présentées sous forme de microprojets. Ces microprojets sont reformulés au sein de l'UGP et présentés aux bénéficiaires avant validation. Il faut noter que chaque pôle peut bénéficier de plusieurs microprojets. Chaque microprojet ne peut dépasser un financement de 5000 \$ et peut rassembler de 5 à 10 personnes.

Dans chacun des 7 pôles, il y a au minimum 4 Fonkontany où le PPRR intervient. Ces derniers sont encore subdivisés en villages et possèdent plusieurs OP. C'est seulement dans les Fonkontany où le PPRR intervient que les OP bénéficient de microprojets. Il faut distinguer ceux à court terme et ceux de long terme car les modes de financement ne sont pas les mêmes. Le PPRR et l'OTIV (structure de microcrédit mutualiste) financent conjointement les microprojets. Ainsi, les bénéficiaires qui ne disposent pas assez de moyens pour couvrir leurs apports, peuvent faire recours à l'OTIV.

Les projets à long terme sont financés à 85 % par le PPRR et à 15 % par les bénéficiaires. Il s'agit des renouvellements ou d'investissement dans les plantations de girofle, de poivre, de café ou d'arbre fruitier ou encore les actions de DRS (Défense et renouvellement des Sols). En quelque sorte les cultures dont les premières récoltes ne se font qu'au moins 4 ans après ou tout ce qui concerne la conservation du sol et des eaux.

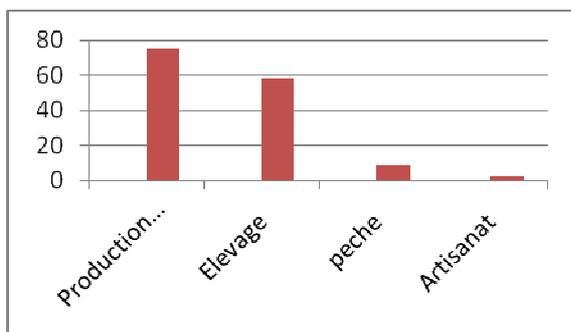
Les projets à court terme sont financés à raison de :

- 45 à 50 % par le PPRR
- 20 à 45 % par l'OTIV
- 15 % par les bénéficiaires.

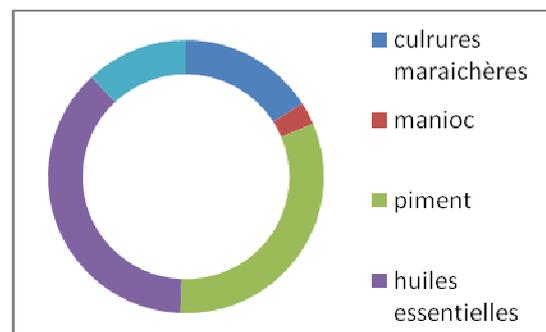
Ici, ils regroupent les cultures vivrières comme le riz, les cultures maraichères, les petits élevages et autres.

Durant la première phase (2004-2007), 144 micro projet ont été financés par le PPRR et 90 depuis cette année dont 87 déjà signés. Mais les financements ne sont pas encore arrivés jusqu'aux bénéficiaires. Au total 1374 personnes ont été appuyées dont 682 femmes au cours de la première phase du projet. Mais, il y eu plus de 900 requêtes depuis le début du projet dans le domaine productif. Le PPRR ayant des fonds limités et un nombre de microprojet à financés chaque année, il ne peut satisfaire tout le monde. Ainsi seulement 26 % des requêtes ont été satisfaites jusqu'à présent. Mais le nombre de projet à financer cette année a été augmenté jusqu'à 387 ce qui permettra de satisfaire le plus possibles de bénéficiaires. Les graphes 1 et 2 ci-dessous montrent respectivement une répartition des microprojets dans différentes activités et la répartition en fonction des spéculations au niveau de la production végétale. La production d'huiles essentielles à base de feuilles de Girofle et la culture de piment sont les plus dominantes. En effet le projet a opté en première phase pour des produits moins périssables et facile à conserver mais surtout à cause de la disponibilité de marché d'écoulement. Les opérateurs économiques exportent beaucoup d'huiles essentielles et la production actuelle est insuffisante.

Graphe 1 : Répartition des microprojets par activités



Graphe 2: Répartitions des microprojets au sein de la production végétale



2.3. Distributions des semences et de matériels

Selon chaque microprojet et en fonction des apports des bénéficiaires, le PPRR finance l'achat de semences pour la production végétale, l'achat de sucre ou la construction de ruches modernes au niveau de l'apiculture et l'achat de reproducteurs ou d'animaux à engraisser en fonction des types d'élevage. Il y a aussi du matériel agricole qui est fourni comme par exemple des pulvérisateurs, des brouettes dans le cas du maraichage. En général les apports des producteurs représentent leur terre et leur main d'œuvre pour la mise en œuvre des activités.

2.4. Fourniture d'un conseil agricole de qualité

Dans chaque pôle, toutes les OP, bénéficiaires ou non de microprojet sont encadrés par les CA. Il s'agit d'améliorer les techniques de productions afin de garantir un certain rendement. Dans le cas des microprojets, les activités sont suivies de près chaque semaine par les CA. Cela permet de connaître l'évolution et de trouver des solutions aux éventuels problèmes rencontrés par les producteurs. Mais il n'y pas vraiment d'évaluation des résultats par rapport aux investissements. Au total, 1687 membres d'Organisations Paysannes (OP) dont 506 femmes sont encadrés par les Conseillers Agricoles (CA) du projet.

Les filières créées au niveau du PPRR sont :

Litchi

Les pieds de litchi sont à 80 % sauvage et ne bénéficient d'aucun traitement particulier. La cueillette se fait seulement pour les plants les plus faciles d'accès. Les plantations vieillissantes produisent de moins en moins. D'après Emeline Schneider : « Le PPRR s'attache à fournir des jeunes plants pour renouveler les pieds vieillissant de la côte. Il dispense aussi des formations et insiste sur l'aspect qualité en essayant de mettre en place les bonnes pratiques agricoles (EurepGAP). Il encourage à adopter les techniques de reproduction par marcottage, la taille après récolte, la fertilisation et l'irrigation au goutte à goutte. Ces méthodes permettent d'augmenter considérablement les rendements » Par ailleurs, les CAM jouent le rôle de centre de collecte et de tri pour les fruits. Ils se chargent aussi de signer des accords commerciaux pour un écoulement à un prix rentable.

Girofle

Comme pour le litchi, des campagnes de sensibilisation sont menés pour le remplacement des vieux plants. Au niveau technique, les conseillers agricoles insistent sur l'entretien des plants avant et après la récolte. Le CAM organise aussi les collectes et aide au séchage dans de meilleures conditions. Le tri est effectué pour séparer les griffes et les impuretés des clous avant la vente. Le CAM stocks les clous pour les écouler au meilleur moment, à une période où ils sont le plus rentable. Le PPRR a également financé deux alambics pour la production d'huile essentielle de Girofle mais les quantités sont encore faibles et une seule des alambics fonctionne. Les CAM organisent également la collecte d'huile essentielle de girofle et garantissent la qualité des huiles car ils ne sont pas frelatés comme ceux retrouvés sur le marché local. L'avantage de cette spéculation, c'est qu'en dehors des clous, l'huile peut être produite toute l'année et constitue une autre source de revenu potentielle pour les producteurs.

Piment

Dans le pôle de Maningory, le PPRR a développé la culture du piment car l'avantage est aussi la production possible tout au long de l'année assurant ainsi des revenus réguliers. Sur 200 producteurs identifiés, seulement 50 ont persévéré car beaucoup ont été découragés par les dégâts causés par le cyclone Ivan en Janvier 2007. Sa culture n'est pas difficile et les conditions sont plutôt favorables dans la région mais les CA insistent sur le compostage et la fertilisation des plants, indispensable pour favoriser la production continue des plants. « Un travail d'amélioration de la qualité est effectué au CAM; on trie à nouveau les piments rouges séchés afin d'atteindre les objectifs de calibre, de couleur et de qualité sanitaire exigée des exportateurs » (E. Schneider)

Miel

Le Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR) tente de professionnaliser la filière apicole et augmenter la production de miel de qualité. Il soutient les organisations d'apiculteurs et les aide à adopter de nouvelles techniques (ruches et équipements modernes). 500 ruches ont été placées autour de la forêt classée de Tampolo. L'accent est mis sur le suivi et l'entretien des ruches. Les équipements de protection modernes réduisent les risques. Certains apiculteurs sont maintenant en mesure de fabriquer eux-mêmes des ruches à cadres mobiles pour leur exploitation. De nombreuses initiatives sont mises en œuvre par le PPRR pour améliorer la qualité et ainsi relancer la filière miel sur le marché extérieur. On insiste sur le traitement post-récolte. Le miel est extrait par centrifugation, il est filtré et stocké dans des seaux en plastique alimentaire. Il est conservé dans de bonnes conditions d'humidité et de température. Le développement d'un label (image de marque) pour le miel du pôle de Maningory est à l'étude. (E. Schneider)

Il y a aussi les autres activités regroupées sous le nom Activité Génératrice de Revenus (AGR) : production de maïs, manioc, cultures maraichères, de riz, d'agrumes et les élevages. Parmi ses activités, ce sont le riz et les cultures maraichères qui sont les plus répandues respectivement parce que le premier constitue l'alimentation de base et le second permet des rentrées fréquentes d'argent et s'étend sur toute l'année.

Riz

Les CA insistent sur les 3 labours obligatoires contrairement au seul piétinement par les bœufs dans le système traditionnel. Il y a aussi les sarclages fréquents (au moins 3 par cycle), le repiquage en ligne et la maîtrise de l'eau pendant tout le cycle qui faisait vraiment défaut. Par ailleurs, la fertilisation grâce aux déjections de vaches séchées permet d'augmenter le rendement qui est d'environ 6 à 8 t par hectare au lieu de 800 kg à 1t/ha dans le système traditionnel. D'ailleurs, d'après les recommandations du gouvernement actuelle, face à la montée internationale des prix des denrées alimentaires, il est nécessaire de promouvoir la production de riz intensive (puisque c'est la base de l'alimentation). En effet, si les prix augmentent, il faudra dépenser plus pour importer la même quantité de riz sinon les mêmes fonds investis pour importer ne pourront garantir les mêmes quantités de riz. L'augmentation de la production servira donc à couvrir éventuellement la réduction des quantités importées. En fait le gouvernement craint la montée du prix d'un kilo de riz à 3000 Ar avant la fin de l'année au lieu de 1100 Ar.

Cultures maraîchères

Les producteurs ont reçu des formations pour la fabrication du compost, la réalisation de leurs planches et les itinéraires techniques propre à chaque culture. Les différentes productions sont : carotte, haricots vert, chou, pomme de terre, concombre, oignons, tomates, courgette, pètsaï et surtout les légumes feuilles consommés habituellement dans la région. La difficulté actuelle se situe au niveau de l'écoulement car le transport vers les centres ruraux coûtent cher alors que c'est le lieu ou la vente des légumes est le plus rentable. Les CAM essaient de trouver des grossistes preneurs. Par ailleurs, une autre difficulté réside dans le caractère très périssable de ces produits ce qui ne permet pas le stockage et la prise en charge de leur commercialisation par les CAM.

Agroforesterie

L'introduction des cultures intercalaires (comme le maïs, le manioc, la banane, l'arachide et l'haricot) dans les plantations (d'agrumes, de fruits, de girofle, de café et de litchi) a pour but de multiplier les sources de revenus mais surtout d'exploiter tous les potentiels de terre. Par ailleurs, l'agroforesterie intervient aussi dans la conservation des terres.

Fertilisation de la terre

L'introduction du compostage dans toutes les activités de productions végétales sert à augmenter les rendements mais surtout à lutter contre l'appauvrissement de la terre. La pratique du « tavy », cultures sur brulis a été interdite et constitue une clause dans l'accord de don signé entre le projet et les groupements bénéficiant de microprojets. Les groupements bénéficiant de microprojets respectent cette clause mais les autres non. En effet en l'absence des CA, les producteurs le font car selon eux, cela rend leur tâche moins pénible.

DRS

En dehors du financement des plantations pérennes comme ceux de litchi ou de girofle, le PPRR a appuyé la mise en place de 132 ha de sites individuels de défense et restauration du sol et le reboisement de 44 ha des sites communautaire, soit un total de 176 ha dans 6 pôles.

Problèmes

Le nombre de personnes encadrés par un seul technicien peut atteindre 205 et entraînent la visite d'une OP que deux fois par mois. Or, les paysans auraient souhaité beaucoup plus d'interventions de leurs parts. Et cela va s'empirer avec l'augmentation des microprojets ainsi que du nombre de Fonkontany chaque année. Par ailleurs ceux-ci ne disposent pas de moyens de déplacements ce qui ne leur facilite pas la tâche. Un autre problème se situe au niveau de la non spécialisation dans des spéculations données. Il est vrai que le fait de mener différentes activités permet d'accroître les revenus et de minimiser les risques. Néanmoins, les productions de très faibles proportions ne permettent pas de réduire les coûts de transports par exemple. Il faut aussi reconnaître qu'une fois que les terres sont morcelés, il n'y pas de possibilité d'agrandir les surfaces. Mais une solution est aussi le regroupement des producteurs en groupements et les investissements communs via les microprojets et surtout les ventes groupés grâce aux CAM.

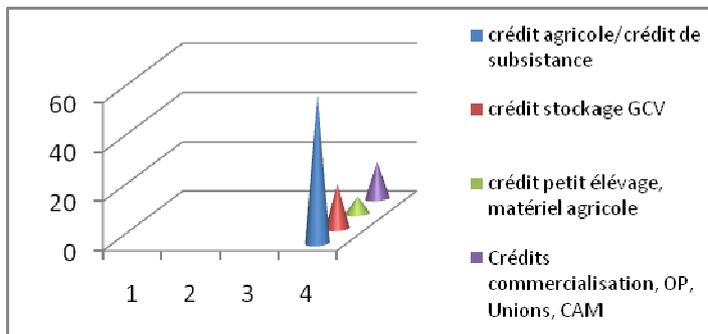
2.5. Microfinance

Dans le but d'éliminer les contraintes d'accès aux crédits ruraux, 7 services de microfinance sont opérationnels dans les 7 pôles grâce aux PPRR. En effet le projet a incité l'installation du

réseau de l'OTIV (organisme de crédit mutualiste) dans les 7 pôles par la dotation de fonds de gestion, de matériels, de moyens de déplacement (une voiture et 6 motos), et par la construction de 2 services et un aménagement local. Avant l'intervention du PPRR, les services de l'OTIV comptaient 3779 membres mais sont au nombre de 6529 à présent soit une augmentation de 42 %. Le PPRR avait pour but de mettre en place un réseau de microfinance mais a préféré renforcer ce dernier déjà existant. Alors pendant trois ans, un plan de redressement a été exécuté au sein du réseau OTIV. Ce réseau a été fragilisé à cause des événements politiques datant de fin 2002 car se trouvait dans la zone conflictuelle. Certaines caisses ont dû être fermées du fait de leur insolvabilité. En fait, le volume d'épargne avait considérablement chuté, et il en était de même pour les taux de remboursements. Il n'y avait donc plus de trésorerie à court terme et donc pas d'espoir de pérennisation de ces structures. La plupart des caisses ont quand même été maintenues restructurées et pérennisées à présent. Aujourd'hui, les ruraux ou les OP ne bénéficiant pas de microprojet dans la zone d'intervention du PPRR peuvent faire des emprunts auprès de cet organisme pour financer leurs activités.

5 GVC, Greniers Communs Villageois ont été également construits avec une capacité de stockage de 120 tonnes (4 magasins de 30 t et 1 de 50 t). Ces GCV permettent aux producteurs à la fin des récoltes de stocker tout ou une partie de leur récolte agricole pour les vendre lorsque les prix sont plus élevés en période de soudure. (C'est aussi le rôle joué par certains CAM pour le riz). Le lien entre l'OTIV et les GVC, c'est que le producteur met en garanti son stock afin d'obtenir des crédits (par exemple crédit soudure pour ce cas). Le remboursement de ses crédits se fait une fois après la vente de la production stockée. Ces crédits leur permettent en général de financer les dépenses quotidiennes du ménage et d'autres activités agricoles si possibles. Le graphe 2 suivant montre la répartition des microcrédits octroyés et leur domaine d'utilisation.

Graphe 2 : Répartition des crédits en fonction des activités



Le nombre élevé de crédit agricole ou de subsistance témoigne de la nécessité de ses derniers pour les populations rurales et par ailleurs l'adéquation des actions du projet et de leurs besoins.

2.6. Fonds d'urgence post Cyclonique

La région Est de Madagascar a l'avantage d'une forte pluviométrie mais est par contre menacée par des cyclones dévastateurs chaque année. Durant le premier trimestre de cette année, 4 tempêtes tropicales ont traversé la région et ont détruit plusieurs plantations. Cela témoigne de la fragilité des systèmes productifs et contribue ainsi à creuser un peu plus la pauvreté déjà alarmante. C'est dans cet optique que le PPRR, malgré ses actions de développement et de renforcement de la base productive, a prévu un fonds d'aide post cyclonique afin de permettre aux sinistrés de pouvoir réparer les dégâts et de reprendre leurs activités. Ainsi 35 731 535 Ariary ont été dépensés pour réparer les dégâts après l'avènement des cyclones en début d'année dans les zones d'intervention du PPRR. Des dons ont été faits ; il s'agit de semences (piment cultures maraichères, liane de patate douce, concombre, petsai,

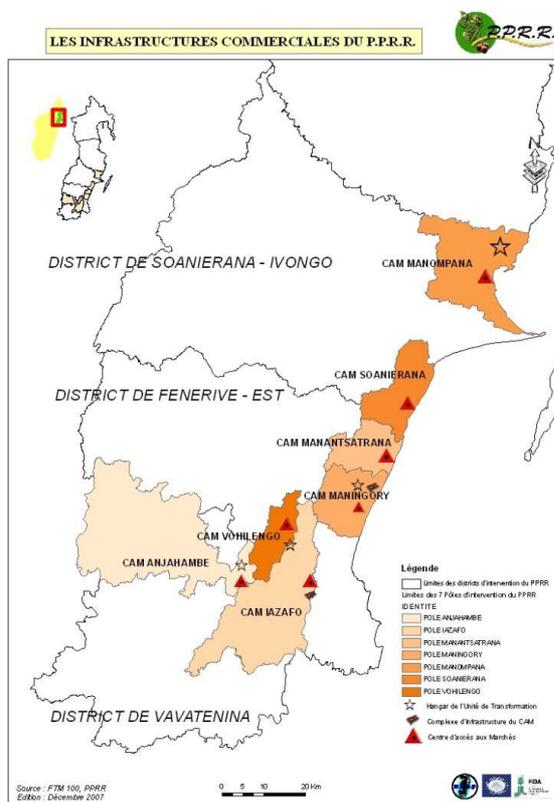
courgettes) des insecticides, des engrais (NPK et Urée), des provendes pour les porcs et la volaille ainsi que des porcelets. Du sirop de sucre a été distribué aux apicultures pour éviter la migration des abeilles de leurs ruches vers d'autres. A part l'achat et la fourniture des semences, le programme appuie aussi la remise en état des infrastructures endommagées (main d'œuvre, confection des étangs, la construction des poulaillers). Il y a eu un appui aux communautés à travers la réhabilitation des infrastructures (pistes, écoles, ouvrages hydro agricoles etc) et le soutien des OP bénéficiaires de microprojet. Au total 2000 ménages soit environ 10000 personnes seront aidées car tout le système n'a pas encore été finalisé. Dans le cas du DRS, 1000 Pieds d'Eucalyptus et 2000 Acacia ont déjà été mise en terre. Une fois la base de production renforcée, le PPRR a mis en place des structures de commercialisation : les CAM.

3. Les CAM, centre d'accès au marché, un outil stratégique pour la commercialisation

Le PPRR comporte 4 différentes composantes dont l'appui au développement des pôles et partenariats commerciaux. En effet, au sein de cette composante, des CAM, Centre d'Accès Au Marché ont été créé pour favoriser et améliorer les échanges et la commercialisation des produits agricoles des différents pôles. Au cours de la première phase du projet (2004-2007), il y a eu la création de 7 CAM et la mise en place de 3 autres CAM sont en préparation depuis le démarrage de la 2^e phase en 2008. Ces CAM appartiennent à de différents pôles à savoir :

- 7 premiers CAM: Maningory, Izafo Sud, Anjahambe, Soanierana, Vohilengo, Manantsatrana, et Monompana
- 3 derniers CAM : Izafo Nord, Toamasina et Sainte marie.

Schéma 2 : Carte situant le positionnement des différents CAM



3.1. Les conditions déterminantes pour la création d'un CAM

Le rôle d'un CAM est varié. Il peut servir de centre de collecte et de commercialisation de produits agricoles, d'unités de transformation de produits agricoles, de greniers communs villageois (GCV), ou une combinaison de ses différents éléments.

Dans les pôles d'interventions du PPRR, la décision de création d'un CAM réside essentiellement dans le rôle que jouent la CAM c'est-à-dire la facilitation de la commercialisation des produits agricoles. Le CAM représente un outil de développement de la politique du projet. Selon les produits à développer par pôle, les CAM sont multi fonctionnelles. Les éléments essentiels entrant la création d'un CAM sont :

- L'existence des acteurs c'est-à-dire des producteurs
- L'existence de produits à commercialiser
- Et le besoin de mise en place d'un lieu de rencontre entre producteurs et opérateurs économiques.

Les fonctions essentielles d'un CAM sont :

- Rationalisation des systèmes de collecte
- Renforcement de la position de négociation des petits producteurs
- Amélioration des qualités des produits et de la valorisation par la transformation
- Développement des partenariats entre les opérateurs commerciaux pour l'accroissement de la valeur ajoutée au stade producteur et l'introduction de nouveaux produits ou labels
- Amélioration des conditions de transport des produits

Au sein des Fonkontany (plusieurs villages), les producteurs ou les OP se regroupent en coopérative pour la gestion de ces CAM comme de véritables entreprises commerciales.

3.2. Organisation des CAM

Chaque CAM est dirigée par un gérant qui a autour de lui une équipe constituée d' :

- un ATC : Assistant Technique de CAM,
- un comptable
- un magasinier et parfois
- un gardien

Les OP (Organisations Paysannes) sont regroupées en coopérative pour gérer la CAM ; en effet le statut d'union, d'un groupement ou d'une organisation paysanne ne leur permet pas d'exercer des activités commerciales. Cela explique le regroupement en coopérative afin que le CAM puisse effectuer des activités commerciales. La coopérative a un président, une assemblée générale (AG) composée de ces membres et un conseil d'administration (CA). Le fond de roulement de la structure est financé en partie par les cotisations des membres et par une dotation du PPRR.

3.3. Les CAM de la 2e phase du projet

Deux nouveaux pôles ont été créés dans la région d'Ananlanjiflo et un autre est en phase de mise en place dans la région d'Atsinanana. Ce sera le premier pôle dans la région sud. Ces CAM sont listés dans le tableau 2 suivant.

Tableau1 : Nouveaux pôles (phase II)

POLES	Nombre de Fonkontany	Activités
Iazafo Nord	4	Porciculture, cultures maraichères
Toamasina II		Culture maraichère, riziculture
Sainte Marie		Pêche maritime

Les CAM de la 2^e phase n'ont pas encore de bâtiments et leurs différentes structures sont en préparation. En ce qui concerne leurs activités, elles se résument pour le moment à la sensibilisation et à la formation des groupements en fonction des activités à développer.

3.4. Les CAM créées au cours de la première phase du projet

Les pôles de la première phase sont présentés dans le tableau suivant

TABLEAU 2 : Pôles de la première phase et leurs activités

POLES	Nombre de Fonkontany	Activités
Maningory	8	Miel, Riz paddy, litchi
Iazafo	12	Riz paddy, litchi
Anjanhambe	12	Huiles essentielles
Soanierana	6	Huiles essentielles, pêche maritime, litchi
Vohilengo	6	Riz paddy, litchi
Manantsatrana	8	Riz paddy, litchi
Monompana	6	Riz paddy, litchi

3.5. Activités des CAM

Les 7 CAM de la première phase sont opérationnelles mais leurs activités sont réduites pour la plupart, lorsque les périodes de collectes sont terminés et plus encore quand elles disposent ou non de matériel de transformation non fonctionnel comme les alambics ou les décortiqueuses de riz. En effet pour la majorité, elles effectuent de la collecte ; des points de collecte secondaires sont mises en place dans tout le pôle et les produits sont acheminés ensuite vers le CAM. Ces collecteurs secondaires sont aussi des producteurs. Ils ne sont pas payés par la CAM mais reçoivent des ristournes s'ils sont membres de la coopérative ou des cadeaux en fonction de leur participation et leur dynamisme, à la fin de l'année.

Grace à ses entités, même si les données ne sont pas toujours fiables, il est possible de réunir des informations quand à la capacité de production d'un pôle pour un produit donné. En effet, une partie des productions agricoles dans les filières déterminées transitent aujourd'hui par ces CAM. Les CAM essaient actuellement en fonction de leur expérience de prévoir les quantités de produits qu'il est possible de collecter selon les spéculations et la capacité de production de leur pôle afin de mieux gérer leur intervention et pour fidéliser leur partenaires. Cela servira aussi à la rechercher des partenaires pour ces produits à des moments opportuns et surtout pour diminuer les coûts de stockage.

Les filières identifiées et leur appui ont été bénéfique pour les populations notamment pour le riz ou les CAM spécialement celles de Iazafo Sud et Maningory qui sont parvenu à faire une certaine marge (brute) en période de soudure ou encore à approvisionner les producteurs eux même (rôle de GCV, grenier communs villageois). En effet, la première récolte se situe de Mai jusqu'à Juillet. C'est en ce moment que la CAM collecte du riz paddy. Les premières expériences ont aussi montrées que le stockage du riz paddy est plus facile car la zone étant une zone à forte pluviométrie non seulement mais humide, la conservation du riz blanc

comporte énormément de risques. Il y a aussi les frais liés au décorticage qui réduisent la marge. Par ailleurs, au moment de la soudure, le riz paddy se vend directement au siège du CAM alors que le riz blanc pour être entièrement écoulés doit être acheminé vers les centres urbains comme les marchés de Tamatave, ce qui occasionne plus de frais encore. Les producteurs sont quant à eux rassurés de pouvoir vendre leur riz au prix du marché à la récolte même si la CAM le leur vend aussi au prix du marché pendant la période de soudure (Octobre à Décembre) où, la récolte de contre saison commence. L'avantage ici se situe au surplus gagné lors de la vente à la récolte par rapport au pris auquel ils vendent aux collecteurs traditionnels.

En fait, dans le système traditionnel, les collecteurs contactent les producteurs peu après les semis. Ces derniers n'ont plus assez de stock alors que le riz est l'aliment principal et se consomme trois fois par jour. Les collecteurs locaux profitent donc de la vulnérabilité et du besoin des producteurs pour leur avancer de l'argent afin qu'ils puissent tenir jusqu'à la récolte. Une fois le paddy récolté ces derniers reviennent prendre leur dû mais sous forme de riz paddy. Et à ce moment, ils ont le dernier mot et arrive à acheter au pris voulu et surtout en donnant de fausses informations sur les prix du marchés afin de convaincre les producteurs qui n'ont plus le choix en faite. Parfois, certains ruraux étant friands des produits manufacturés, ils achètent des radios ou des chaines wifi à crédit même quand ils n'ont pas de courant électrique dans la région. Et le système se perpétue chaque année car après la vente de leur récolte et la conservation d'une partie pour l'alimentation, les paysans se rendent compte qu'ils ne pourront tenir jusqu'à la campagne prochaine ou encore qu'ils n'en auront pas assez pour leur alimentation et pour les semis prochains. Grâce aux CAM, ce système est de plus en plus éradiqué car le prix de cession est plus intéressant. De plus, ils ne sont plus obligés de se rendre dans les zones urbaines pour se procurer du riz mais à proximité dans les CAM.

En ce qui concerne le girofle ou le litchi par exemple, on note une légère prise de conscience par rapport à la qualité des produits. Les huiles essentielles de girofle proposées par les CAM ne sont pas frelatées même si les quantités sont minimales et il y a un peu plus de soin qui sont apportés au girofle ou au litchi par le tri organisé dans les CAM. Même si cela n'est pas vraiment évident, le tri permet de varier les prix de vente. Le piment par exemple est trié en trois catégories et vendues selon la taille. Les clous de girofle se vendent sans déchets contrairement à la pratique traditionnelle qui consiste à rajouter des déchets afin d'augmenter le poids. Le litchi est trié en deux catégories, ceux de plus petit calibre sont destinés au marché local et les autres, plus gros, à l'export.

Par ailleurs, même si des labels ne sont pas encore définis, les CAM permettent d'assurer une certaine garantie aux preneurs qui sont au moins surs de la traçabilité des produits ce qui n'est pas le cas au niveau des collectes traditionnelles. En effet à la réception des produits aux CAM, chaque produit est renseigné de son poids, du collecteurs ou du producteurs dont il est issu et de la date de réception. Ainsi, en cas de problèmes, il y a des possibilités de retrouver l'origine du produit. Cela se fait pour le miel, le paddy, c'est-à-dire les produits faciles à conserver. Le litchi étant réexpédié dans des délais très courts, le tri se charge de ne retenir que des produits de qualité ; ce qui oblige les producteurs à apporter plus de soin à leurs produits surtout lors du transport.

3.6. SIM : Système d'informations sur les marchés

Le SYM initié par le projet n'est pas seulement un réseau qui renseigne sur les prix du marché mais aussi sur les tendances, les flux, les quantités, les acteurs et tout ce qui peut permettre de connaître et d'avoir le plus d'information sur le marché. Cet outil a été mise en place pour aider les CAM dans leur activités et prise de décision non seulement mais pour informer les

producteurs aussi. En effet cela pourrait aider dans la détermination des périodes de vente les plus intéressantes et donc à prévoir des stocks en conséquence.

Avec la participation de la chambre de commerce et d'une entité du CTHT (Centre Technique Horticole de Tamatave) : le CITE (Centre d'Information Technique et Economique), la proposition de mise en place d'une base de données pour rassembler toutes les informations a été faite. Des enquêtes menées dans divers domaines auprès des intervenants des filières servent à remplir la base de données. Des diffusions d'informations sur les radios locales et des affiches ont été réalisées dans le souci de partage des informations à tous les niveaux surtout aux producteurs. Malheureusement, le système n'a pas pu être pérennisé faute de reprise par une autre structure. Le PPRR devait financer cette action seulement durant 6 mois. Arrivée à cette échéance, les activités de cette cellule ont été donc interrompu. Il y a à présent des réflexions sur la mise en place d'un système moins couteux.

3.7. Les problèmes rencontrés par le CAM

Les difficultés majeures rencontrées par les CAM sont ceux de gestion. En effet dans la majorité des cas, les dirigeants de CAM manquent de compétence en ce qui concerne les outils de gestion spécialement pour ce qui concerne la gestion et la tenue des stocks, la comptabilité générale, le calcul des coûts de revient et l'établissement d'un plan d'approvisionnement ou encore l'établissement d'un plan de trésorerie. A part la CAM d'Iazafo Sud, qui semble avoir atteint un rythme de croisière, les CAM ne sont pas encore sur le point d'atteindre un équilibre financier et d'avoir un avenir certain et durable.

Par ailleurs, il y a des climats de conflits qui se créent car les membres des OP (Organisations Paysannes) manquent de confiance aux gérants des CAM dans la mesure où ceux-ci ne montrent pas de transparence dans la gestion des CAM et de la coopérative. Il y a eu des cas d'augmentation des coûts de transports des produits par exemple dans la CAM de Iazafo Sud (40 000 Ar au lieu de 15 000 Ar). En effet, lorsque le CAM n'est pas géré par une personne recrutée par le PPRR, un membre de la coopérative peut s'en charger.

En outre, il est observé un absentéisme généralisé des membres du Conseil d'Administration des OP dans les 7 pôles et qui entraîne une lenteur dans la les prises de décisions. Il est noté aussi, une irrégularité au niveau des cotisations des membres des OP qui fait défaut en termes de fond de roulement pour la coopérative.

Un autre problème est le salaire qui est de 60 000 Ar qui démotive les gérants de CAM et qui expliquent ainsi les détournements constatés. Pour pallier à cela, il y a certains gérants de CAM qui exercent deux différentes fonctions et qui ne sont donc pas fréquents dans les CAM. C'est l'exemple du CAM de Vohilengo où le gérant n'est présent que 2 jours dans la semaine. Et les postes ont été carrément vacants durant une période dans les pôles de Soanierana et Maningory. On assiste à un turnover fréquent au niveau du recrutement des gérants.

Les ATC (Assistant Technique du CAM) ne sont pas toujours à même de pouvoir rendre compte et de fournir les rapports d'activités périodiques qui leur sont demandés à cause du manque de compétence toujours. Parfois, il y a des cas où des activités ne correspondant pas aux objectifs sont effectués par exemple le reboisement qui n'a aucun rapport avec l'activité des CAM. Ceci peut s'expliquer aussi par un détournement des fonds mais comme il y a nécessité de rendre compte, une réponse conséquente est fournie et éloigner tout soupçon.

Il était prévu que les opérateurs œuvrent dans la mise en place des CAM et surtout apportent une participation financière en ce qui concerne les équipements. Mais seul, le projet a financé

à ce jour tous ces coûts et qui lui a fallu donc de dépasser largement les fonds prévus. Cela a conduit à une réduction progressive de la superficie des CAM. Pendant que les trois premiers CAM (165 m² minimum) construits comportent des bureaux des magasins séparés parfois pour chaque spéculation à conserver (riz, miel, piment), les 4 derniers ne comportent qu'un seul local prévu pour tout (40 m²).

Par ailleurs, beaucoup de contrats non formels c'est-à-dire verbaux ont été formulés ce qui ne permet pas toujours de justifier ou d'aller jusqu'au bout des accords. Des partenariats pérennes n'ont pas été signés avec ces opérateurs. Même dans les cas de vente de litchi ou d'huiles essentielles, cela n'a pas été reconduit à cause du non respect des livraisons ou des quantités trop faibles. Le projet avait prévu que chaque pôle ou CAM ait un opérateur partenaire mais la tendance est plutôt d'avoir un opérateur commun par spéculation pour tous les pôles vu les quantités de produits commercialisés. En quelque sorte il n'y a pas eu vraiment d'éléments intéressants qui ont pu attirer les partenaires commerciaux. Les labels non plus n'ont pas été développés pour les mêmes raisons, la faiblesse des quantités et des productions basée plutôt sur de la cueillette.

Les seuls cas de pertes observées se situent dans le non respect des livraisons par les CAM étant donné que les producteurs n'ont pas pu honorer les dates de réception prévues par les CAM. Les produits à l'export demandant une certaine exigence concernant les normes (qualité, étapes de murissement du fruit) et les opérateurs ayant des contraintes à respecter, ils n'ont pas pu attendre. Dans ces cas, les CAM ont dû renvoyer les fruits sur Tanatarive pour leur commercialisation. Dans ces conditions, il y a en plus les frais de transport qui ne permettent pas de faire des marges. Cela est arrivé pour le litchi essentiellement.

4. Une politique prometteuse

Les actions de développement du PPRR sont en cours mais on peut déjà voir les effets au sein des populations. Le nombre élevé de requêtes montre déjà leur propre désir de s'en sortir. Il est également aisé d'apprécier leur participation en ce qui concerne tous les travaux d'intérêt général comme l'aménagement de route ou de réfection de bâtiment. Du côté agricole et socio organisationnel, le respect des conseils des socio-organismes et des conseillers agricoles (CA) donnent de résultats satisfaisants même si aucun suivi n'a été réalisé pour les microprojets. Des enquêtes sur le terrain ont permis de vérifier les avantages que ces populations ont pu tirer. Dans plusieurs cas de maraîchage menés par les femmes par exemple, les bénéfices gagnés même soit ils minimes ont permis de faire des stocks de riz et donc de favoriser une meilleure alimentation mais surtout pour résister à la période de soudure qui est un moment très difficile à passer pour ces populations. Les profits réalisés leur ont servi aussi à se procurer d'autres biens matériels comme des vêtements notamment. Il est clair que pour le moment la faisabilité des activités de microprojets sont facilitées par les dons de semences et de matériels ainsi que les conseils techniques. Pour évaluer un impact réel, ce serait au moment où les appuis du projet prennent fin et où les producteurs investissent eux-mêmes pour la continuation de ces dites activités. Mais il serait intéressant néanmoins de rassembler des éléments à la fin de chaque microprojet ou un moment propice à la récolte et après la vente afin de faire une évaluation ; une fiche est proposée en annexe à cet effet. Pour revenir aux effets, ce qui est sûr, c'est que les producteurs ont préférés menés ces activités que de rester improductifs selon leur dire. Par ailleurs, ils ont reconnu l'amélioration de la production même si les nouvelles techniques exigent beaucoup plus de travail.

Les CAM quant à eux ne jouent pas encore pleinement leur rôle mais s'adaptent de plus en plus aux conditions du marché et aux réalités du milieu grâce à leur expérience bonnes ou moins satisfaisantes. Les producteurs leur font plus confiance qu'aux collecteurs traditionnels.

En dehors de l'assurance d'un écoulement des produits et de surcroît à un meilleur prix, certains producteurs, les membres de la coopérative, perçoivent des dividendes, issu du bénéfice réalisé par la coopérative à la fin de l'année. Tout cela contribue à l'augmentation des revenus ruraux. Par contre il est difficile d'éradiquer totalement le rôle joué par les collecteurs locaux car au delà des liens commerciaux, il existe ceux sociaux. En effet, les collecteurs sociaux mis à part les échanges commerciaux sont des personnes qui aident les producteurs dans toutes situations difficiles par des dons mais surtout des prêts. En effet c'est peut être et sûrement un moyen pour eux d'entretenir les relations mais pour les paysans, ils sont des personnes sur lesquels ils pourront toujours compter. En effet, le CAM étant une entreprise ne peut pas sortir des fonds sans justification ou faire un prêt à un paysan en difficulté en attendant qu'il rembourse. Toutes ses conditions rendent difficile la réduction de l'influence des collecteurs locaux. Mais les caisses OTIV renforcés jouent déjà un rôle important au niveau des crédits agricoles. Les CAM demeurent malgré tout des structures dont les actions sont à renforcer pour assurer un revenu minimum aux producteurs.